

Au Rwanda, HRW dénonce la répression contre les opposants politiques

@rib News, 30/09/2017 â€ Source Human Rights Watch Rwanda : R pression politique post- lectorale Arrestations, disparitions forc es, menaces contre des opposants (Nairobi, le 29 septembre 2017) â€ Au Rwanda, des opposants politiques sont arr t s, victimes de disparition forc e et font l objet de menaces depuis les  lections pr sidentielles mois d ao t 2017, a d clar  aujourd hui Human Rights Watch. Le pr sident en place, Paul Kagame, a remport   lections avec un score annonc  de 98,79 pour cent des voix.

Parmi les personnes cibl es figurent Diane Rwigara, qui avait port  sa candidature   l lection pr sidentielle en tant qu ind pendante, avant que celle-ci ne soit rejet e, les membres de sa famille et ses partisans, ainsi que plusieurs leaders et membres des Forces d mocratiques unifi es (FDU)-Inkingi, un parti d opposition.   La R pression du gouvernement rwandais montre qu il n est nullement dispos    tol rer la critique ou   accepter que les partis d jouent un r le, et cela envoie un message effrayant   ceux qui oseraient remettre en cause le statu quo  , a d clar  Sawyer, directrice pour l Afrique centrale   Human Rights Watch.   Chaque arrestation au Rwanda implique que de moins en moins de personnes vont oser  lever leur voix contre la politique ou les abus de l tat  . Les autorit s rwandaises n ont pris aucun risque pour l lection pr sidentielle du 4 ao t, et ce malgr  les faibles chances des d opposition, quels qu ils soient. Plusieurs aspirants   la pr sidence ont vu leur participation interdite. Les deux autres candidats autoris s   se lancer dans la course et rivaliser contre Kagame, Frank Habineza et Philippe Mpayimana, ont rapport  avoir  t  victimes de harc lement, de menaces et d intimidations. Au cours des jours qui ont suivi l lection Human Rights Watch s est entretenu avec des activistes locaux et des citoyens ordinaires qui ont fait  tat d intimidation et d irr gularit s tant au cours de la campagne que durant le scrutin. Le 29 ao t, les forces de police se sont pr sent es au bureau de Diane Rwigara   Kigali, la capitale, et l ont emmen e   son domicile, o  elles ont interrog  Diane Rwigara et les membres de sa famille, auxquels elles ont interdit de quitter leur maison. Le 30 ao t,   la suite de rumeurs indiquant que Diane Rwigara avait  t  arr t e ou victime de disparition forc e, la police a annonc  qu elle n avait pas mais qu elle faisait l objet d une enqu te en cours. Apr s plusieurs semaines d intimidation, d interrogatoires, restrictions de mouvements qui leur ont  t  impos es, Diane Rwigara et sa s ur, Anne, qui a la double nationalit  rwandaise et am ricaine, ainsi que leur m re Adeline, qui a la double nationalit  rwandaise et belge, ont  t  arr t es le 23 septembre. Elles sont d tenues par la police   Kigali. La police   explique qu elle a arr t  toutes les trois, entre autres pour   avoir r v l  en public des informations qui d apr s la loi sont suppos es  tre confidentielles  . Au cours de plusieurs semaines d interrogatoires pr c dant son arrestation, Diane Rwigara a expliqu    Human Rights Watch qu elle   accus e de faux concernant des signatures pr sum es invalides pour l tablissement de sa candidature, d avoir ill galement constitu  et dirig  une organisation politique et d inciter   l insurrection et au trouble parmi la population. Elle a  galement  t  accus e de fraude fiscale. Au cours des jours qui ont pr c d  son arrestation, Diane Rwigara s est exprim e dans les m dias internationaux et a critiqu  les actions de la police et les accusations   son encontre. Quelques heures avant son arrestation, Diane Rwigara a dit   l un de ces m dias que sa famille  tait     pers cut es par ses critiques   l gard du gouvernement  . Le harc lement de Diane Rwigara a commenc  au mois de mai, lorsqu  quelques heures apr s l annonce de son intention de participer   l lection pr sidentielle   des photos d elle nue ont  t  publi es sur les r seaux sociaux afin visiblement de tenter de l humilier et de l intimider.   Diane Rwigara   a affirm  que les photos avaient  t  photoshop es. En juillet, la Commission  lectorale nationale a rejet  sa candidature, affirmant que nombre des signatures soutenant sa candidature n taient pas valides. Diane Rwigara a r fut  ces accusations et affirm  qu elle avait rempli les exigences pour  tre  ligible.   Tout ceci est li    mes activit s politiques  , a rapport  Diane Rwigara   Human Rights Watch le 13 septembre.   Ils ne voulaient pas me laisser mener ma campagne librement et maintenant ils en ont apr s moi et ma famille  . Depuis que Diane Rwigara fait l objet d une enqu te de police, certains de ses partisans ont  t  arr t s ou harcel s. Le 12 septembre, la police a arr t  un partisan   son domicile o  ils ont trouv  des T-shirts de soutien   Diane Rwigara. Il a  t  d tenu dans un lieu inconnu et interrog    propos de Diane Rwigara, avant d tre rel ch  cinq jours plus tard. Deux des membres de la famille de ce partisan ont  galement  t  arr t s et a  t  lib r  apr s avoir  t  d tenu une semaine dans un lieu inconnu. L autre membre est, lui, toujours en d . L arrestation de Diane Rwigara intervient alors que la pression sur d autres opposants politiques va croissant. Le 6 septembre, sept membres des FDU-Inkingi ont  t  arr t s par la police, parmi lesquels figuraient quatre des leaders du parti : Boniface Twagirimana, premier vice-pr sident ; Fabien Twagirayezu, responsable de la mobilisation du parti ; L onille Gasengayire, tr sorier adjointe ; et Gratien Nsabyarimeye, commissaire adjoint. Th ophile Ntirutwa, repr sentant du parti   Kigali, a  t  port  disparu le 6 septembre. La police a par la suite arr t  d autres membres des FDU-Inkingi. Depuis 2010, les FDU-Inkingi sont confront es   des d fis s rieux. Le parti n a  t  autoris  ni   se pr senter ni   participer aux  lections et ses membres ont  t  arr t s et harcel s   maintes reprises. La pr sidente du parti, Ingabire, est   depuis 2010   en prison o  elle purge une peine de 15 ans prononc e   l issue d un proc s entach  d irr gularit s. Le 26 septembre, les accusations ont  t  confirm es contre huit membres des FDU-Inkingi, dont les quatre leaders, et ils sont actuellement plac s en d tention pr ventive   Remera, une banlieue de Kigali. Ils sont inculp s de cr ation d un groupe arm  irr gulier et de d lits contre le pr sident. L un des membres du parti a  t  lib r  Th ophile Ntirutwa, le membre des FDU-Inkingi port  disparu le 6 septembre, a  t  victime de disparition forc e et d tenu au secret pendant 17 jours, jusqu  ce qu un membre de sa famille ne puisse lui rendre visite au poste de police de Remera le 23 septembre. Au cours de cette p riode, la police n a pas voulu confirmer   Human Rights Watch ou   sa famille s est-il  t  lib r  non en d tention. Th ophile Ntirutwa n a pas  t  inculp . Un homme emmen  en m me temps que Th ophile Ntirutwa plus tard racont    Human Rights Watch il  tait en train de traverser la rue avec Th ophile Ntirutwa   Kicukiro, une banlieue de Kigali,     lorsqu une voiture s est arr t e et nous avons  t  contraints d monter par des hommes arm s avec des pistolets. L un d eux a dit :   Nous vous emmenons parce que vous voulez cr er de l ins curit  au Rwanda. Nous recouvrons la t te pour que nous ne puissions pas voir o  nous allons  . Il a ensuite  t  interrog  au sujet du

parti. « Lorsque j'ai demandé un avocat, ils m'ont dit : "Nous te tuerons". Ils m'ont poussé à continuer de refuser de répondre à nos questions, tu vas voir ». Après une vingtaine d'heures, il a été libéré de police de Remera. Théophile Ntirutwa avait été détenu avant, le 18 septembre 2016, présumément par la Nyarutarama, une banlieue de Kigali. Il a été détenu, battu et interrogé sur son affiliation aux FDU-Inkingi, puis relâché deux jours plus tard. Léonille Gasengayire, une autre des personnes arrêtées, avait précédemment été arrêtée pour avoir rendu visite en prison à Victoire Ingabire en mars 2016. La police l'avait détenue pendant trois jours, l'avait battue et interrogée et lui avait refusé un avocat. La police l'avait libérée sans inculpation avant de l'arrêter à nouveau en août 2016 et de l'accuser d'incitation à l'insurrection et au trouble parmi la population. Elle avait également accusé d'attiser l'opposition locale à l'expropriation des habitants locaux de leurs terres dans son district de soutenir les FDU-Inkingi. Les habitants locaux qui avaient essayé de témoigner en sa faveur lors de son procès ont subi des intimidations. Un tribunal l'a acquittée et libérée le 23 mars 2017. Les disparitions forcées, les arrestations et les détentions illégales et les mauvais traitements constituent des violations manifestes du droit rwandais et du droit international. Human Rights Watch a documenté au cours des dernières années de nombreux cas dans lesquels les opposants au gouvernement, et plus particulièrement ceux accusés d'être une menace pour la sécurité de l'État, ont été placés en détention par l'armée et souvent torturés ou mal traités dans le but d'obtenir des informations ou de les forcer. Des opposants politiques ont également été reconnus coupables de crimes contre la sécurité de l'État et condamnés à de longues peines d'emprisonnement à l'issue de procès entachés d'irrégularités. Les autorités devraient clarifier les circonstances de la détention au secret de Théophile Ntirutwa et s'assurer que les responsables de telles détentions illégales vont devoir répondre de leurs actes, a déclaré Human Rights Watch. Les autorités devraient également veiller à ce que les tribunaux ne soient pas utilisés à des fins politiques et à ce que les opposants politiques accusés de crimes bénéficient de procès libres et équitables. « Le gouvernement a recours à ses stratégies habituelles pour écraser la contestation », a conclu Ida Sawyer. « Les bailleurs de fonds du Rwanda et les autres acteurs internationaux devraient condamner cette vague de répression flagrante contre l'opposition politique ».

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});